



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

 www.st-genest-malifaux.fr

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

■ AVRIL

- ♦ **Vendredi 6 avril, lycée agricole, site de La Diligence, de 16h30 à 20h :** les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le premier marché de produits du terroir de la saison printemps-été 2012 (voir encadré page 5).
- ♦ **Vendredi 6 avril, salle polyvalente de la mairie :** concours de tarots organisé par l'AS Cartonnet
- ♦ **Vendredi 13 avril, salle polyvalente de la mairie, en soirée :** l'AS Cartonnet organise un concours de poker.
- ♦ **Dimanche 22 avril,**
 - **à la salle polyvalente de la mairie, de 8h à 18h :** 1^{er} tour des élections présidentielles.
 - **à l'Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à partir de 14h30 :** une "après-midi thé dansant" est organisée par l'association "L'Escapade Théâtre" (voir encadré page 5).
- ♦ **Mardi 25 avril, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** le Club de l'Amitié organise une journée de détente (à 12h : repas, après-midi : groupe folklorique et danses).
- ♦ **Jeudi 26 avril, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à 18h30 et à 20h30 :** pour la 6^e année consécutive, les élèves du collège Saint-Régis en formation "chorale", proposent un concert de chants traditionnels et variés sous la direction de M. Murray, professeur de musique.



- ♦ **Vendredi 27 avril, parking de la place du 19 mars 1962, de 7h à 15h** : collecte de vêtements organisée par l'association "Terre des Hommes" et les services techniques municipaux. Des jeunes de la classe 2013 participent à la collecte pour accueillir les donateurs et récupérer les vêtements (voir encadré page 6).

- ♦ **Samedi 28 avril, place du 19 mars 1962, à 14h30** : départ du défilé du carnaval pour les enfants et les jeunes organisé par l'association des Parents d'Elèves de l'école de l'Etang (APE). Après le défilé en musique des enfants déguisés dans les rues du village, un goûter leur est offert par la municipalité.



2

- ♦ **Samedi 28 et dimanche 29 avril : manifestation "de ferme en ferme"**, organisé par l'ADDEAR Loire (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Sur la commune, 3 participants ouvriront les portes de leur exploitation agricole, de plus, 2 lieux de restauration font partie du circuit :

- **Miellerie du Babet** - Jean-Philippe Cadenas - Ferme de la Gerbaudière à Saint-Genest (tél. 04 77 41 97 08 ou miellieriedubabet@laposte.net). *Piquez votre curiosité, écoutez la passion de l'apiculteur pour la vie des abeilles, la récolte et la transformation du miel et butinez nos gourmandises (miels, bonbons,...).*
- **La Pause Glacée** - Virginie Rivollier et Serge Garnier - La Pause à Saint-Genest (tél. 04 77 51 76 73 ou lapauzeglacée@laposte.net). *Laissez-vous tenter par le mariage de l'agriculture et de la gastronomie glacée. Fabrication à la ferme d'entremets glacés issus du lait de nos vaches et de fruits du Pilat.*
- **Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole** - Le Creux du Balay à Saint-Genest (tél. 04 77 40 23 00). *Ferme d'application, le lycée agricole vous fait découvrir des ateliers diversifiés : chèvres laitières, vaches limousines, fromagerie.*
- **Deux restaurants partenaires de la manifestation** :
 - . **Le Monto'zar** - café-crêperie - Montravel (tél. 04 77 56 08 58).
 - . **L'Auberge du Sapt** - route de Marlhes (tél. 04 77 39 09 29).

■ MAI

- ♦ **Vendredi 4 mai,**
 - **lycée agricole, site de La Diligence, de 16h30 à 20h** : les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le second marché de produits du terroir de la saison printemps-été 2012 (voir encadré page 5).

- **salle du Conseil Municipal, à 20h** : Assemblée Générale de l'association ADMR (Association de service à Domicile en Milieu Rural).

♦ **Dimanche 6 mai, salle polyvalente de la mairie, de 8h à 18h :**

2^e tour des élections présidentielles.



♦ **Mardi 8 mai,**

- **complexe sportif de la Croix de Garry : finale de la Coupe de la Loire de Basket.** Le Club de Basket de Saint-Genest-Malifaux accueille cette compétition (voir encadré page 7).
- **caserne des pompiers, à 11h** : cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1939-1945 suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts au cimetière. Vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la mairie.

3

♦ **Vendredi 11 mai, salle polyvalente de la mairie** : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

♦ **Samedi 12 mai et dimanche 13 mai, salle polyvalente de la mairie** : exposition, vente d'objets de décoration créés par le Club Féminin. Les activités se déroulent chaque vendredi de 14h à 17h. Grandes variétés de créations artistiques, peintures sur porcelaine, boîtes à mouchoirs,...

Ouverture : samedi de 10h à 18h, dimanche de 10h à 12h30

♦ **Jeudi 17 mai, complexe sportif de la Croix de Garry** : les classards 2013 organisent un Tournoi de Foot, sur la journée, avec possibilité de manger sur place à midi. Composez votre équipe de 7 joueurs et rendez-vous au stade. Pour plus de renseignements et inscriptions (clôturées le 4 mai 2012), veuillez contacter le 06 88 61 56 26.

♦ **Samedi 26 mai et dimanche 27 mai, salle polyvalente de la mairie** : l'association "Saint-Genest Passion" présentera une exposition sur le thème "Fêtes et traditions".

Ouverture : samedi de 14h à 19h, dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.



■ JUIN

♦ **Vendredi 1^{er} juin,**

- **lycée agricole, site de La Diligence, de 16h30 à 20h** : les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le troisième marché de produits du terroir de la saison printemps-été 2012 (voir encadré page 5).
- **salle polyvalente de la mairie, à 17h** : Assemblée Générale de l'AS Cartonne.

◆ **Samedi 2 juin,**

- **à l'église, à 20h30** : dans le cadre de la saison culturelle "De villes en villages", organisée par le Département, la Commission Municipale d'Animation génésienne a choisi un concert de belle facture avec "l'Ensemble Contrasts" (voir encadré page 8).

- **Espace Jules Verne, salles Nautilus/Nemo** : rassemblement cantonal des anciens sapeurs pompiers.

◆ **Mercredis 6, 13 et 27 juin, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h** : galas de danses organisés par le Centre Musical du Haut-Pilat où les élèves de danse classique et modern'jazz de Véronique Léonard présenteront différents ballets.

◆ **Samedi 9 et dimanche 10 juin :**

- 87^e édition des Journées Vélocio avec le samedi les randonnées, et le dimanche l'ascension chronométrée Saint-Etienne/Col de la République et Vélocio enfants.

- **au complexe sportif de la Croix de Garry** : l'ASSGM organise les finales nationales U15 et U17.

◆ **Dimanche 10 juin, salle polyvalente de la mairie, de 8h à 18h :**
1^{er} tour des élections législatives.

◆ **Dimanche 17 juin, salle polyvalente de la mairie, de 8h à 18h :**
2^e tour des élections législatives.

◆ **Samedi 23 juin** : fête annuelle de l'école Saint-Joseph.

◆ **Dimanche 24 juin** : "La Ronde des Grands Bois" organisée par l'association "La Roue des Grands Bois".

◆ **Vendredi 29 juin** : fête annuelle de l'école de l'Etang.

◆ **Samedi 30 juin** : course pédestre organisée par la F.O.H.P.

Rappel : la fête annuelle de l'école de la République s'est déroulée dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves ont présenté leur spectacle à leurs parents et amis le samedi 28 janvier à l'Espace Jules Verne.



**VIDE
GRENIER**

EN AVANT-PREMIERE

Dimanche 15 juillet, de 8h à 18h, place et impasse de la mairie : 11^e édition du vide-greniers.

L'emplacement reste fixé à 6 □ pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS). L'entrée pour les visiteurs est gratuite. Inscription préalable obligatoire auprès du secrétariat de mairie (tél : 04 77 51 20 01).

■ MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU PILAT

Lycée agricole - site de la Diligence

Marché des producteurs du Pilat : c'est reparti !

Les producteurs du Pilat reconduisent le marché pour la troisième année sur le parking de la Diligence. Ils vous donnent rendez-vous le premier vendredi du mois, de 16h30 à 20h, à la belle saison (d'avril à octobre). Fromages de chèvres, fromages et yaourts de vaches, salaisons, œufs, volailles, viande de bœuf, escargots, miel, fruits, fruits rouges, légumes, crèmerie, lait, glaces... C'est tout le Pilat qui s'invite dans votre assiette !



5

Voici les différentes dates :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - 6 avril de 16h30 à 20h. | - 3 août de 16h30 à 20h. |
| - 4 mai de 16h30 à 20h. | - 7 septembre de 16h30 à 20h. |
| - 1 ^{er} juin de 16h30 à 20h. | - 5 octobre de 16h30 à 20h. |
| - 6 juillet de 16h30 à 20h. | |

Les producteurs du Pilat vous attendent sur leurs stands pour partager leur savoir-faire et la qualité de leurs produits.

■ DIMANCHE 22 AVRIL, à 14h30, espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo

“THÉ DANSANT”

La troupe théâtrale “L’Escapade” de Saint-Genest-Malifaux prépare son nouveau spectacle sous l’œil attentif de M. Julien Szymanski, metteur en scène. Les répétitions se déroulent chaque mercredi dans une bonne ambiance et un nouvel adhérent a intégré la troupe cette année pour le plaisir de tous.

En attendant la présentation de ce nouveau spectacle, la troupe organise un **thé dansant** animé par l’orchestre de René Catinon **le dimanche 22 avril**

2012 à 14h30, à l’Espace Jules Verne à Saint-Genest-Malifaux, afin de rassembler les habitants du Plateau et des communes avoisinantes (possibilité de réservation auprès de sa présidente,

M^{me} Marie Grange au 06 88 59 32 76).

La troupe théâtrale espère votre visite pour un divertissement partagé.



■ **VENDREDI 27 AVRIL**, de 7h à 15h
parking place du 19 mars 1962

Collecte de vêtements opération



Pour le ramassage annuel des vieux vêtements et autres textiles au profit de cette organisation de solidarité internationale, vous pourrez déposer vos dons **dans le camion garé place du 19 mars 1962, le vendredi 27 avril de 7h à 15h.**

6

Ne faites pas de paquets trop lourds, pensez à ceux qui devront manipuler les sacs ! Utilisez de préférence des sacs plutôt que des cartons pour faciliter le travail de ramassage et de tri.

Le bénéfice des collectes permet à Terre des Hommes France de financer les programmes de ses partenaires du Sud en faveur des populations les plus pauvres afin que ces dernières puissent accéder à des conditions de vie plus dignes. En 2012, la Délégation de la Loire soutient des programmes en faveur des femmes afin de leur permettre d'accéder à plus d'indépendance matérielle et morale :

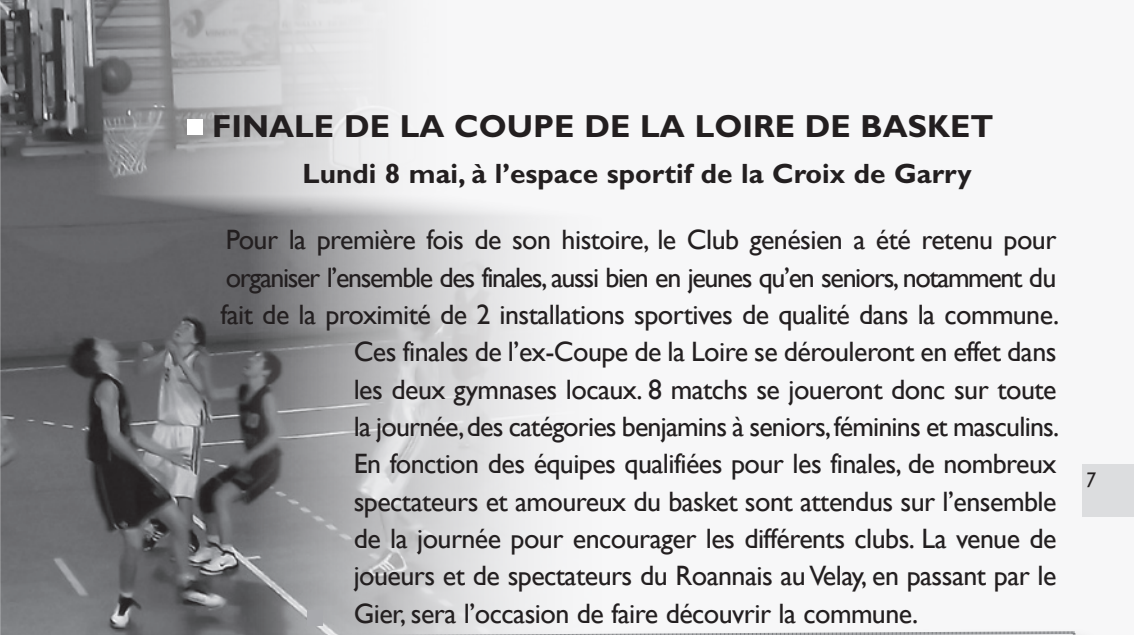
- **FENASCOM au Mali** (*Fédération nationale des associations de santé communautaire*) et leur projet **La santé pour tous.**
- **Tzuk Kim Pop au Guatemala** (*formation et mobilisation des populations Maya*).
- **FEDINA** (*fondation pour les Innovations Educatives d'Asie en Inde*).
- **FED-GHRE** (*programme en faveur des réfugiés birmans en Thaïlande*).



L'association remercie les élus, le personnel de la mairie de Saint-Genest-Malifaux pour leur implication active dans cette opération ainsi que les jeunes de la classe 2013 qui participeront à la collecte pour accueillir les donateurs et récupérer les vêtements.

TRIEZ VOS VETEMENTS POUR NOUS AIDER ! MERCI À TOUS.

TERRE DES HOMMES FRANCE - Délégation de la Loire
"Le Levant" - 8, rue du 19 mars 1962 - 42270 Saint-Priest-en-Jarez
Tél. 04 77 74 76 46



■ FINALE DE LA COUPE DE LA LOIRE DE BASKET

Lundi 8 mai, à l'espace sportif de la Croix de Garry

Pour la première fois de son histoire, le Club genésien a été retenu pour organiser l'ensemble des finales, aussi bien en jeunes qu'en seniors, notamment du fait de la proximité de 2 installations sportives de qualité dans la commune.

Ces finales de l'ex-Coupe de la Loire se dérouleront en effet dans les deux gymnases locaux. 8 matchs se joueront donc sur toute la journée, des catégories benjamins à seniors, féminins et masculins. En fonction des équipes qualifiées pour les finales, de nombreux spectateurs et amoureux du basket sont attendus sur l'ensemble de la journée pour encourager les différents clubs. La venue de joueurs et de spectateurs du Roannais au Velay, en passant par le Gier, sera l'occasion de faire découvrir la commune.

Les dirigeants actuels du Club et tous ceux qui se sont investis depuis plus de 30 ans autour du basket, sont heureux d'accueillir ces finales et se mobilisent avec le soutien des élus locaux et des autres associations sportives qui apportent leur aide matérielle pour que cette journée de fête du basket soit une réussite.



La Société d'Histoire vous propose, le samedi 19 mai,

**“Sur les pavés de saint Régis et saint Marcellin”
à 10h, parking de la chapelle à Marlhes**

La Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux et le Comité des Chemins Cointarands vous donnent rendez-vous pour une randonnée découverte de 9 km sur les chemins foulés par saint Régis le prêcheur et saint Marcellin l'enseignant.

Nos pas nous conduiront sur les chemins pavés d'autrefois du Rozet à Saint-Régis-du-Coin par Pétaloup et la Chapelle, retour par Fleury, Malconnière et le Suc. Nous découvrirons des paysages d'une variété surprenante, un petit patrimoine, tant culturel qu'industriel, riche et chargé d'histoire, histoire que vos guides vous conteront au fil du chemin. Ce sera aussi l'occasion de nous interroger sur les techniques routières du passé et sur l'origine de certains noms de lieux. De retour à Rozet, un des Frères maristes nous fera découvrir, ou redécouvrir, le monde de saint Marcellin Champagnat.

Sur le plan pratique, de bonnes chaussures de marche seront nécessaires. N'oubliez pas votre casse-croûte et, si le beau temps nous était quelque peu infidèle, une salle nous accueillerait à Saint-Régis. La séparation devrait avoir lieu au plus tard à 17h.



■ **SAMEDI 2 JUIN, à 20h30, à l'église**

Concert avec l'ensemble Contrast

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES



8

Cette prestation musicale de haute qualité vous est proposée dans le cadre de la saison culturelle "De villes en villages" organisée par le Département. La Commission Municipale d'Animation génésienne a choisi de vous présenter "L'Ensemble Contrasts" que nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir à l'église de Saint-Genest-Malifaux.

Pour cette édition 2012, le programme comprend deux séquences :

- **Première partie "Une soirée chez Mozart"** avec "Sérénade en sol M", des extraits d'airs d'opéra "Les noces de Figaro", "Don Giovanni" ou "Cosi fan tutte" et "Quintette pour clarinette et quatuor à cordes - adagio".
- **Deuxième partie "La fibre espagnole"** avec "Air du toréador" extrait de Carmen, de Bizet, "Suite espagnole" d'Isaac Albeniz, "Libertango" d'Astor Piazzola, "Chansons" de Don Quichotte de Jacques Ibert et "La Oracion del torero" de Joaquin Turina.

Ce concert de très belle facture recevant une aide du Département, permet d'offrir des places à un tarif très préférentiel.

Renseignements pratiques : Location des places à l'Office du Tourisme à partir du 15 mai et le soir même à l'entrée de l'église. Adulte : 10 €, gratuit moins de 12 ans

Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois d'avril

du 6 au 9 avril : "Cloelo" et "Possessions"

du 12 au 16 avril : "Le Roi Lion" (3D), "38 témoins" et "L'oncle Charles"

du 19 au 23 avril : "Les pirates", "Titanic" (en 3D), "Sport de filles" et "Hunger Games"

du 27 au 30 avril : "Mince alors", "Y'a pire ailleurs ?"

>> **Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet**
www.st-genest-malifaux.fr (rubrique "cinéma")
et dans les commerces du canton.



Le Conseil général de la Loire organise le concours “La ferme et ses abords”

Vous êtes agriculteurs ligériens, vous souhaitez voir vos efforts paysagés valorisés, vous voulez bénéficier de conseils de professionnels : **inscrivez-vous au concours.**

NOUVEAUTÉ 2012

Deux catégories seront récompensées : “vente et accueil du public” et “autres exploitations”.

Le Conseil général de la Loire reste à votre disposition pour toutes questions relatives à ce concours.

Demande de dossier à l'adresse suivante :

Conseil général de la Loire - DDD - DAFE - Service
agriculture - A l'attention de Corinne Gerin - 2, rue Charles
de Gaulle - 42 022 Saint-Etienne Cedex 1

Renseignements au 04 77 48 40 21 et sur www.loire.fr

Date limite de dépôt : 18 juin 2012

Récompenses :

Pour chacune des deux catégories :

- 1^{er} prix : bon végétaux de 800 €
- 2^e prix : bon végétaux de 600 €
- 3^e prix : bon végétaux de 400 €

FINANCES COMMUNALES

Budget 2012

Le conseil municipal s'est réuni les 24 février et 30 mars 2012 afin de procéder à l'examen des comptes de l'année 2011 et du budget 2012. Cet examen est une occasion privilégiée pour vérifier l'état des finances communales. Dans un contexte difficile pour les finances publiques, l'Etat a maintenu le niveau de ses dotations sans indexation sur l'évolution de l'inflation. La capacité d'autofinancement a toutefois été préservée sans majoration des taux de taxes d'habitation et foncières pour la dixième année consécutive afin de ne pas pénaliser nos concitoyens les plus modestes en période de crise. L'équilibre du budget 2012 est atteint grâce à l'excédent reporté des années antérieures. Cet excédent reporté représente le fond de roulement de la collectivité pour assurer les dépenses courantes sans recours à une ligne de trésorerie génératrice de frais financiers.

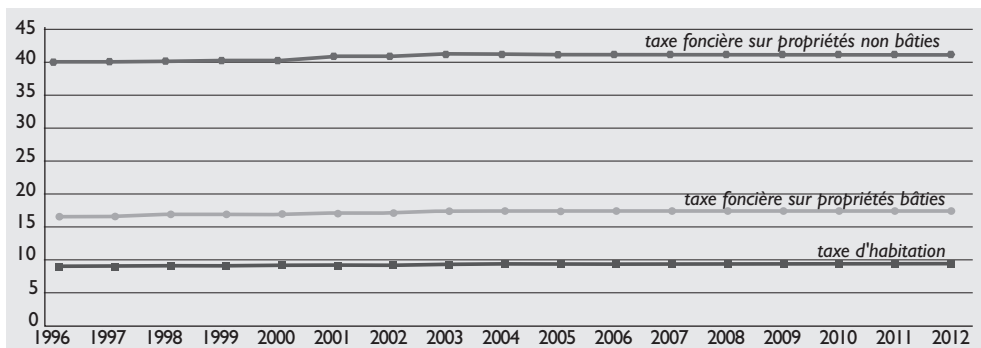
Dépenses		Prévisions 2011	Prévisions 2012
011	Charges à caractère général (électricité, combustibles, fournitures scolaires, entretien voirie et bâtiments, transport, téléphone, assurances, déneigement...)	647 000 €	687 000 €
012	Charges de personnel (salaires et charges sociales)	917 000 €	917 000 €
65	Charges de gestion courante (indemnités, charges intercommunales, subventions, service incendie et secours)	319 000 €	313 000 €
66	Charges financières	12 000 €	10 000 €
Sous total		1 895 000 €	1 927 000 €
67-022	Charges exceptionnelles, titres annulés, dépenses imprévues	38 095 €	28 792 €
023	Virement à la section d'investissement (épargne)	430 000 €	445 000 €
Opérations d'ordre			
Sous total		468 095 €	473 792 €
TOTAL		2 363 095 €	2 400 792 €

Recettes		Prévisions 2010	Prévisions 2011
70	Produit des services (forêt, gîte, locations diverses, remboursement frais de personnel budgets annexes)	120 000 €	130 000 €
73	Impôts et taxes, reversement de fiscalité	1 044 000 €	1 071 629 €
74	Dotations, subventions et participations	707 000 €	690 582 €
75	Autres produits de gestion (location d'immeubles)	66 000 €	65 000 €
77	Produits exceptionnels		
002	Excédent reporté	426 095 €	443 581 €
TOTAL		2 363 095 €	2 400 792 €

→ Impôts locaux : stabilité

Pour la 10^e année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux malgré la baisse de certaines dotations.

Impôts locaux	Taux communaux à St-Genest	Taux moyens communaux au niveau national	Taux moyens communaux de la Loire
	2003 à 2012	2011	2011
Taxe d'habitation	9.18	23,76	23,18
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17.07	19,89	21,50
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41.00	48,56	41,85



→ Subventions

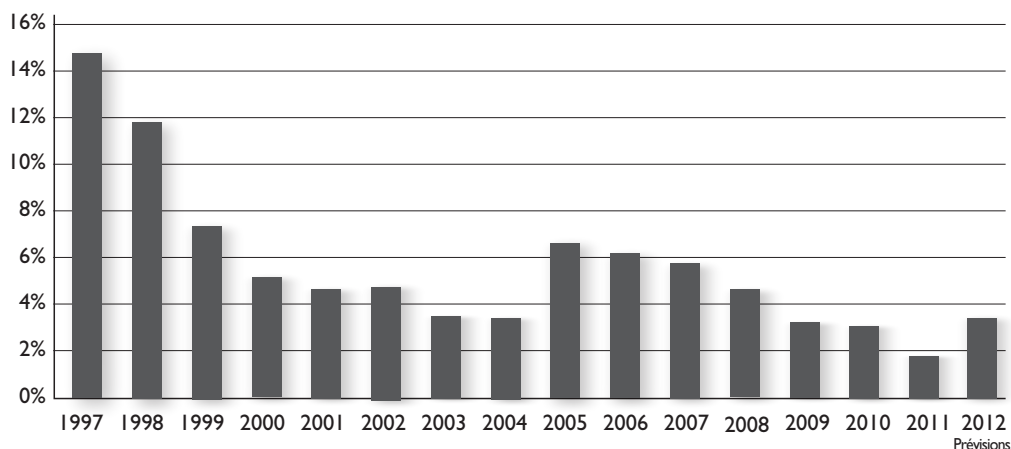
Les demandes de subvention présentées par les associations génésiennes sont nombreuses et seront maintenues dans leur intégralité soit un montant global de **53 000 €**. Les subventions des associations qui jouent un rôle éducatif ou assurent un service d'accueil vis-à-vis des enfants sont revalorisées de 5 à 10 % en fonction d'un engagement contractuel signé avec la Caisse d'Allocations Familiales.

→ Investissements

Les investissements de l'année seront détaillés dans le bulletin annuel. Les crédits prévus s'élèvent à 1 973 000 □T.T.C. dont une provision de 1000 000 □T.T.C. en vue de la réhabilitation de l'ancienne maison de l'agriculture en bibliothèque-médiathèque.

→ La dette communale : un taux d'endettement très bas

Années	Dette en capital	Annuités	Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	Taux d'endettement
1997	948 503 □	227 350 □	1 567 563 □	14,50%
1998	780 664 □	190 150 □	1 596 238 □	11,91%
1999	552 716 □	119 492 □	1 645 757 □	7,26%
2000	473 856 □	86 583 □	1 670 952 □	5,18%
2001	415 533 □	78 960 □	1 735 720 □	4,55%
2002	346 948 □	83 407 □	1 808 389 □	4,61%
2003	289 324 □	62 038 □	1 744 187 □	3,56%
2004	244 770 □	62 038 □	1 737 630 □	3,57%
2005	797 583 □	118 942 □	1 860 720 □	6,39%
2006	714 841 □	115 811 □	1 917 723 □	6,04%
2007	626 252 □	115 811 □	1 971 186 □	5,88%
2008	533 291 □	85 540 □	2 033 741 □	4,21%
2009	466 484 □	61 157 □	2 048 037 □	2,99%
2010	422 100 □	60 534 □	2 103 992 □	2,88%
2011	377 021 □	39 497 □	2 095 908 □	1,88%
Prévisions 2012	345 082 □	52 662 □	1 957 211 □	2,69%



Le dernier emprunt réalisé en 2004 pour financer l'espace Jules Verne, pour un montant de 600 000 □ au taux de 3,28 % a été renégocié sans pénalités en 2010 au taux de 2,75 %.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



13

Le public spécifique (écoles, crèches,...) est accueilli le vendredi de 8h30 à 12h, le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi de 13h30 à 15h30. En 2010, 12 classes ont fréquenté la bibliothèque soit 300 enfants concernés ; le service à la petite enfance 12 bambins, le centre de loisirs.

En 2011, les bénévoles ont assuré 912 heures de permanence. La responsable, Marie-Thérèse Mazet, et les autres membres de l'équipe, Josette Bouchet, Michèle Ferriol, Denise Gallien, Maryse Chevalier et Gisèle Muller, sont heureuses de vous accueillir. Merci à toutes pour le travail accompli et leur disponibilité.

Afin d'améliorer le service de la bibliothèque, une enquête se déroule actuellement. Vous trouverez page 17, le formulaire. Votre avis intéresse les responsables de la bibliothèque afin de répondre au plus près de vos souhaits.

En bref...

LES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- le mardi de 16h à 18h30
- le jeudi de 9h30 à 12h
- le dimanche de 9h30 à 12h

PRÊTS DE LIVRES

- En direction des familles :
 - livres pour adultes..... 7 200 prêts
 - livres pour enfants..... 7 695 prêts
 - soit..... 14 819 prêts
- Prêts aux collectivités 2 619 ouvrages

USAGERS

- Enfants de 0 à 14 ans..... 140
- Adultes et jeunes de 15 à 64 ans... 162
- Adultes de 65 ans et plus..... 44
- soit..... 346 abonnés

ACHATS DE LIVRES EN 2011

La municipalité a acheté pour 4 745 €, soit 347 ouvrages.

Extinction partielle de l'éclairage public : votre avis nous intéresse !

Les Conseils Municipaux successifs ont toujours mené une réflexion globale sur les dépenses d'éclairage public. Chacun peut en apprécier aujourd'hui la qualité et l'efficacité. Désormais, les défis énergétiques, qui se précisent, nous amènent à nous interroger sur son extinction partielle.



Pourquoi réduire partiellement l'éclairage public ?

+ **Economiser** l'énergie et rechercher la sobriété énergétique.

- + **Adapter** le service public au besoin réel, sans nuire à sa qualité, pour répondre localement au défi énergétique.
- + **Protéger** notre environnement de la pollution lumineuse nocturne.
- + **Maîtriser** les dépenses pour compenser les hausses à venir.



Les actions déjà mises en œuvre au cours de ce mandat

- + remplacement des lampes à vapeur de mercure très consommatrices d'énergie (125 W) par des leds (44W) : rues du Calvaire et de Montboisier.
- + adaptation et mise aux normes de sécurité des 18 armoires d'éclairage public afin d'anticiper l'éventuelle extinction partielle.
- + remplacement en 2012 des dernières lampes à vapeur de mercure (125 W), interdites en 2015, par des ampoules sodium haute pression (100 W) dans la zone artisanale de Saint Rambert.



Quelle nouvelle action envisagée ?

En 2011, nous avons demandé au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) une étude sur l'extinction partielle de l'éclairage public. Les différents scénarios ont été exposés au Conseil Municipal qui propose **d'éteindre partiellement l'éclairage public de 23h30 à 5h30, à l'exception du cœur du village:**

Cœur du village non concerné par l'extinction partielle

- rue de la Semène : du cœur du village à la rue Bergazzi
- rue du Velay : du cœur du village jusqu'au carrefour avec la rue de la Calade
- rue du Feuillage : du cœur du village à la rue des Combettes
- rue du Forez : du cœur du village à la rue des Chalayes
- autour de l'église : la place, rue traversière, rue Jeanne d'Arc
- place du 19 mars 1962 (Parking du Pêcher)

Ce scénario N°2 élaboré par le SIEL permet de réaliser la mise en place à moindre coût (environ 8 000 $\square$ de travaux) et reste la solution la plus souple en terme d'adaptation future.

Le gain est évalué à 94 477 kWh, soit une réduction de la consommation de 35 %.

Avant de confirmer cette option, nous souhaitons recueillir votre avis sur l'opportunité de réduire le poste énergie le plus coûteux en répondant au questionnaire (page 16) et de faire parvenir en Mairie **au plus tard le 27 avril 2012**.

Le Conseil Municipal propose une période d'essai d'un an, pour apprécier les 4 saisons, à l'issue de laquelle une nouvelle enquête pourrait être réalisée pour un ajustement éventuel.



N'oublions pas que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que nous ne consommons pas.



VOTRE AVIS

sur l'extinction partielle de l'éclairage public à Saint-Genest-Malifaux

À DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
JUSQU'AU 27 AVRIL 2012.



Nom Prénom

Adresse

❶ Souhaitez-vous le maintien de l'éclairage public toute la nuit ? ☐ oui ☐ non
Si oui, pourquoi ?

❷ Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'éteindre l'éclairage public ? ☐ oui ☐ non
Si oui, pourquoi ?

❸ Accepteriez-vous que l'éclairage public soit éteint en dehors du
cœur du village de 23h30 à 5h30 pour une période d'essai d'un
an (scénario proposé par le Conseil Municipal) ? ☐ oui ☐ non

❹ Remarques et propositions :

ENQUETE

bibliothèque municipale de Saint-Genest-Malifaux

À DÉPOSER DANS LES BOÎTES AUX LETTRES, SOIT DE LA BIBLIOTHÈQUE,
SOIT DE LA MAIRIE. MERCI D'AVANCE.

Afin de mieux connaître ses lecteurs et de satisfaire plus précisément à vos souhaits de lecture, la bibliothèque vous propose un questionnaire. Il restera anonyme. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre un instant pour le renseigner.

❶ Combien de lecteurs empruntent de livres sur votre carte d'abonnement ?

Enfants :

Adultes : Hommes
Femmes

Adultes : dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

☐ 18 à 30 ans ☐ 60 à 70 ans
☐ 30 à 50 ans ☐ plus de 70 ans
☐ 50 à 60 ans

❷ Enfants : dans quelle tranche d'âge se situent-ils ?

☐ 2-6 ans ☐ 6-12 ans ☐ 12-18 ans

Quels types de livres empruntent-ils ?

☐ Albums ☐ Romans
☐ BD ☐ Documentaires

Quels types de livres empruntez-vous ?

☐ Romans ☐ Terroir
☐ Romans historiques ☐ Policiers
☐ Biographies ☐ Documentaires
☐ Régionalisme ☐ BD

❸ Empruntez-vous des "larges vision" ?

☐ Oui ☐ Non

❹ Pour mieux nous adapter à vos besoins :

Quels types de livres souhaiteriez-vous davantage trouver ?

Quels créneaux horaires vous sembleraient-ils souhaitables ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h-11h45							
14h-17h							
16h-19h							

Remarques (fonctionnement de la bibliothèque en général, le personnel bénévole...)

.....

.....

.....

INFORMATIONS ENFANCE ET JEUNES

LOISIRS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

→ ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-GENEST-MALIFAUZ (A.S.S.G.M.)

Le Camp foot-loisirs

- **Période** : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août

- **Inscriptions** : pour les enfants nés de 1996 à 2004 inclus. Possibilité de s'inscrire :

. par téléphone et fax au 09 65 27 17 67,

. par e.mail : asstgenestmalifaux@lrafoot.org,

. au stade : tous les soirs à partir de 18h, auprès de Noël Brunon.

- **Déroulement** : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : les activités se déroulent sur Saint-Genest.

. Le mercredi est réservé aux sorties et visites, avec au programme :

- le mercredi 11 juillet : sortie surprise.

- le mercredi 18 juillet : plan d'eau, jeu de piste.

- le mercredi 25 juillet : piscine à vagues, aquarium.

- le mercredi 1^{er} août : deval kart.

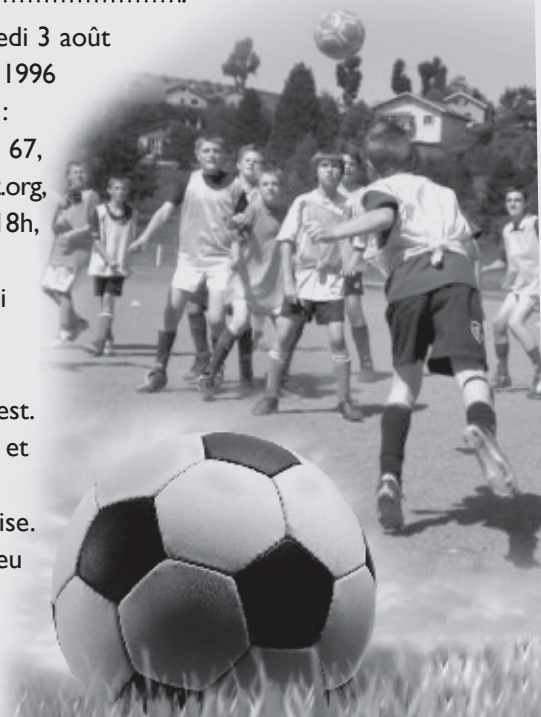
- Divers :

. Pour l'inscription, prévoir de remplir les différents documents (10 maxi). Nous préciser les problèmes (médicaux ou autres) pouvant exister.

. Un enfant ne peut partir que si une personne connue vient le chercher ou si nous sommes prévenus qu'il rentre seul (pour les plus grands).

. Les parents sont cordialement invités à la remise des trophées. La fin du stage, le vendredi a lieu à 17 heures. Merci de consulter le panneau parents pour les différentes récompenses.

L'ASSGM accepte les chèques vacances, les aides des Comités d'entreprises.





→ ASSOCIATION FAMILLES RURALES (A. F. R.)

Le Centre de loisirs "La Ruche"

Il fonctionnera comme chaque été pour recevoir les enfants de 3 à 12 ans.

- **Période** : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août.
- **Accueil** : à l'école de l'Etang de 8h30 à 17h30
- **Repas de midi** : au self du collège Saint-Régis.
- **Equipe d'animation** : Brice Texereau (directeur),
1 directeur adjoint, 8 animateurs BAFA et 4 stagiaires BAFA
- **Tranches d'âges** : 3/5 ans, 6/8 ans, 8/10 ans, 10/12 ans.
- **Programme des activités** : piscine, activité équestre, mini-camps, grands jeux extérieurs, activités manuelles et artistiques,... Le programme d'activités sera défini lors des 2 jours de préparation avec l'équipe pédagogique.



19

Camps et mini-camps :

Depuis octobre 2011, une réforme du contrat à engagement éducatif (CEE), implique que même les animateurs ont droit à 11h de repos quotidiennement. Ce qui a pour conséquences une obligation de doubler l'équipe encadrante (soit 4 animateurs au lieu de 2 habituellement et soit 4 adultes pour 24 enfants maximum), un surcoût salarial important (le double) et une augmentation du prix du séjour. Cependant, un mini-camp (3 jours/2 nuits) sera mis en place pour les 8/10 ans et 10/12 ans sur la même période et au même endroit (2 x 12 enfants) et une nuit au camping sera programmée pour les 6/8 ans.

Accueil au mois d'août :

Pour la deuxième année, l'accueil de loisirs se prolongera **du 6 au 31 août 2012**, à "La Forge" pour les 3/5 ans, et au Relais Familles pour les 6/10 ans.

Equipe d'animation : Carine Gaillard (directrice), 2 animateurs BAFA et 2 stagiaires BAFA

- **Programme des activités** : un mini-camp les 16 et 17 août à Colombier pour les 6/10 ans, un partenariat avec les associations locales du 27 au 31 août pour la semaine "initiations sportive".
- **Pas d'accueil** les 16 et 17 août pour les 3/5 ans.



Pour les 13/15 ans :

- Un camp ados devrait avoir lieu du 30 juillet au 2 août (4 jours/3 nuits).
- Participation au dispositif “été jeunes” du Conseil Général (camp de 3 ou 4 jours)
- Actions ponctuelles au Relais Familles et sorties diverses.



Spectacle et soirée familiale :

Vendredi 27 juillet sur le thème de l'Italie.

Les inscriptions s'effectueront au Relais des Familles à partir du 25 mai, pour toutes les périodes estivales, lors des permanences suivantes :

- mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h

Les fiches d'inscription et sanitaire seront disponibles sur le blog de l'AFR : <http://afr.blog4ever.com/> à partir du mois de mai. Les parents pourront les remplir et les remettre au moment de l'inscription. Pour les personnes ne les ayant pas, elles seront remises et remplies au moment de l'inscription.

Information complémentaire :

L'accueil de loisirs accepte les modes de paiement suivants : Bons CAF et MSA, Chèques vacances, Tickets CESU et Coupons Sports.

Un feuillet de renseignements est en cours de préparation et sera prochainement distribué par l'AFR.

VACANCES DE PRINTEMPS, DU 16 AU 20 AVRIL, ORGANISÉES PAR L'AFR

Pour les 3 à 5 ans, l'accueil se tiendra à “La Forge”, pour les 6 à 10 ans, au Relais Familles.

Les 2 centres de loisirs se dérouleront avec un soutien de la Municipalité par le biais de subventions et de mise à disposition de locaux et espaces municipaux.

INFORMATIONS SOCIALES

UNE TELE-ASSISTANCE MOBILE POUR LES PERSONNES AGEES

Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté la télé-assistance “classique”, qui permet le maintien à domicile des personnes isolées, âgées, handicapées ou malades tout en répondant aux préoccupations de sécurité.



La télé-assistance mobile - localisation par GPS - fonctionne sur le même principe, sauf qu'elle s'utilise en extérieur et que l'utilisateur peut être localisé géographiquement. L'abonné est muni d'un mini-téléphone mobile qu'il accroche à sa ceinture. En cas de problème, il lui suffit d'appuyer sur le bouton SOS et il entre en communication avec une des opératrices du plateau d'écoute FILIEN qui peut le localiser, qu'il soit éloigné ou à proximité de son domicile. Cela permet de sortir et de conserver des activités : promenades, pêche,... Pour les personnes en perte de repères, une zone de mobilité peut-être définie. Si l'abonné sort de ce périmètre, une alerte est immédiatement lancée vers le plateau d'écoute qui préviendra l'une des personnes - famille ou amis - dont le numéro de téléphone a été communiqué à la centrale, lors de l'installation.

En cas de doute sur l'absence de leur proche, les personnes désignées peuvent appeler le plateau d'écoute : la dernière position connue leur sera communiquée.

Ce service est assuré par la société FILIEN. Il comprend des frais d'installation et un abonnement mensuel.

Des renseignements précis sur l'usage et l'installation de ce service sont donnés par l'ADMR, maison des services au 04 77 51 21 49, lundi après-midi et vendredi matin



EN BREF...

■ RANDONNÉES PÉDESTRES

La Fédération Française de Randonnées Pédestres (FFRP), en collaboration avec le Parc et la commune de Saint-Genest-Malifaux, a réédité en 2011 le topo-guide de randonnée "Le Parc Naturel Régional du Pilat à pied". La FFRP informe que la boucle n°2 "Le bois de la Trappe" est proposée sur le nouveau site internet "Destination outdoor", ce qui met en valeur l'un de nos circuits pédestres.



22

■ CHAMBRE FUNÉRAIRE

Située 6 A, rue du Bois Ternay, elle a été construite par les établissements Geysant. Ce service important rendu à la population du canton fonctionnera à partir de courant mai.

Contact : "Un jour, une fleur" - tél. : 04 77 51 21 72

■ BUREAU DE POSTE DE SAINT-GENEST

Changement d'horaire à partir du 2 avril 2012 : le samedi matin, ouverture de 9h à 12h

■ STATION D'ASSAINISSEMENT DE RIOCREUX À LA RÉPUBLIQUE

Une visite commentée sera proposée dans la deuxième quinzaine de juin 2012, pour faire connaître et présenter ce nouvel équipement municipal.

■ MAISON DE RETRAITE DE SAINT-GENEST

Depuis plusieurs années, la Maison de retraite de Saint-Genest-Malifaux est devenue un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Nous souhaitons aujourd'hui doter l'établissement d'un nom reflétant ses valeurs, sa vie et ses projets. C'est pourquoi nous faisons appel à votre imagination. Que vous soyez résidents, parents, visiteurs, personnels, bénévoles, intervenants extérieurs ou autres, vos idées nous intéressent. Sur la base de ces propositions, nous élaborerons une enquête qui sera largement diffusée pour choisir parmi les propositions le prochain nom de l'EHPAD.



Merci de déposer votre proposition sur papier libre dans la boîte à idées située dans le hall d'entrée de l'EHPAD avant le 23 avril 2012.

■ TRANSPORTS ALTERNATIFS

Le rôle de la Maison de la Mobilité du Pilat - MOPI - est d'informer et de proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et regroupe le Parc Naturel Régional du Pilat et l'association Pilattitude. Elle est située place de la Bascule à Saint-Julien-Molin-Molette.



Accueil : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : les jours ouvrables au 04 77 93 46 86

Courriel : mopi@parc-naturel-pilat.fr

Personnes relais sur Saint-Genest : Laurence Magaud au 04 77 39 02 70 et Françoise Robert au 04 77 51 43 51

23

■ CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AUDITOR CONSEIL

- Le cabinet sera ouvert un troisième jour par semaine, le vendredi.
- Une réunion d'information sur le thème "Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée" (E.I.R.L.) a eu lieu le vendredi 23 mars, à 18h, salle polyvalente de la mairie. Un dossier a été créé sur le sujet, il est disponible au cabinet d'expertise comptable "Auditor Conseil" pour les personnes intéressées.

Rue de la Semène - Tél. 04 77 51 79 23

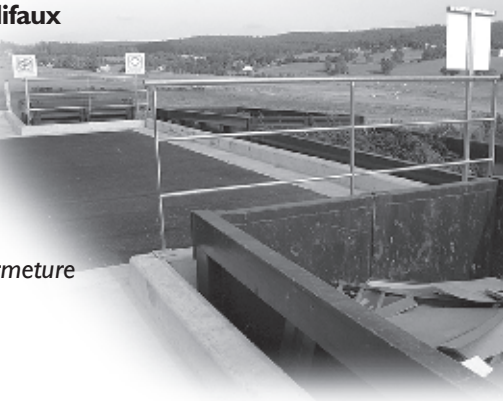
■ SICTOM VELAY-PILAT

- **Suppression de la collecte** : lundi 9 avril, mardis 1^{er} et 8 mai et jeudi 17 mai
- **Déchetterie du à Saint-Genest-Malifaux**
située au lieu-dit "Le Pré".

Horaires d'ouverture au public :

- les lundi et vendredi de 14h à 17h*
- les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h*

** Entre le 15 mai et le 15 septembre, fermeture à 18h.*



■ OFFICE DE TOURISME

Horaires d'ouverture :

- En avril : les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 12h.
- En mai et juin : du mardi au samedi inclus de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

(jours fériés : ouverture seulement le matin de 9h30 à 12h)

1, rue du Feuillage - 42660 Saint Genest Malifaux

Tél. 04 77 51 23 84 - Fax 04 77 51 23 85

Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr

Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr

Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr



24

■ ANTENNE DE LA MAISON POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'antenne de la Maison pour l'emploi et la formation Loire Sud site Haut-Pilat est installée dans des locaux mis à disposition par la mairie au :

Centre social - Impasse de la mairie - 42660 Saint Genest-Malifaux

tél : 04 77 52 17 55 - fax : 04 77 93 40 51

Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour plus d'informations : Nathalie Bastin, assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud (tél : 04 77 52 17 55).



(tout le monde s'y retrouve)

Mairie de Saint-Genest-Malifaux
Le Bourg - B.P. 1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

>> www.st-genest-malifaux.fr